



Bon de commande

Actualité sur
www.bloglebatiment.com

www.le-bois.com

info@le-bois.com

le-bois.com, le portail de la filière bois
Microsit Welcom S.A au capital de 80 000 €
Nevers B 432 182 889 – NAF 722 Z
Tél.: 03 86 70 94 90 – Fax : 03 86 70 94 95

Procédure à suivre pour passer votre commande pour l'insertion d'une actualité sur le blog www.bloglebatiment.com

1. Complétez le Bon de Commande
2. Imprimez-le, tamponnez-le, datez-le et signez-le (en faisant précéder la signature de la mention « Bon pour accord »)
3. Renvoyez le bon de commande accompagné de votre règlement par courrier à :
le-bois.com – Microsit Welcom S.A. – ZI - Rue de la Vallée Piquet – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

Société passant la commande (le Client)

Dénomination, Adresse, code postal :

Signataire de la commande :

Prénom, nom :

Téléphone :

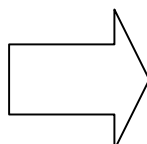
Télécopie :

Description de la prestation commandée : A l'occasion de votre présence sur un salon, pour la présentation d'un nouveau produit, ou tout simplement pour présenter votre entreprise, nous vous proposons l'insertion d'1 actualité sur www.bloglebatiment.com. Votre logo ainsi que 2 photos sont à nous envoyer sur l'email suivante : cfiedler@microsit.com.

	Montant hors Taxe	TVA 19,60%	TTC net à payer
1 actualité sur blog	25,00 €	4,90 €	29,90 €

Date de publication	À réception d'un bon de commande dûment signé et du règlement sous réserve d'un délai de 3 jours après que les informations préalables aient été transmises par le Client à le-bois.com
Règlement et facturation	Par chèque à l'ordre de Microsit Welcom – le-bois.com , joint à la présente commande et adressé à : le-bois.com – ZI – Rue Vallée Piquet – 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

Date, signature
et cachet commercial



Description des prestations:

Réalisation de la prestation « actualité sur bloglebatiment.Com »

Droits, obligations et responsabilités du client:

- **Le client** assume l'entière responsabilité des informations, fournies à **le-bois.com**
- **Le client** garantit que les informations concernant sa Société diffusées sur **le-bois.com**, n'enfreignent pas les droits des tiers, qu'elles sont vraies, exactes à jour et complètes, le-bois.com se réservant le droit de suspendre l'accès aux informations du fournisseur si tel n'était pas le cas
- **Le client** s'engage à avertir le-bois.com lors de sa commande, de l'inclusion dans la page d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins gérés par une société de perception et de répartition des droits. Le client s'engage à rembourser **le-bois.com** à la première demande de ce dernier les sommes qui devront être payées par le-bois.com pour permettre l'exploitation de tels éléments.
- **Le client** s'engage à informer, dans les plus brefs délais, **le-bois.com** de toute modification apporté à son url de son site ou aux adresses électroniques.
- **Le client** autorise **le-bois.com** à référencer l'adresse (url) de la page du client.
- **Le client** autorise expressément le-bois.com à faire usage de son sigle et de son logo sur une ou plusieurs pages au sein du site **le-bois.com** à des fins de promotion de la page web du **client** dans **le-bois.com**.
- **Le client** s'engage à contrôler le bon de commande qui lui est adressé. En conséquence **le client** ne pourra pas mettre en jeu la responsabilité de **le-bois.com** dans le cas où il aurait omis de lui signaler une erreur ou omission apparaissant sur ce bon de commande.

Droits, obligations et responsabilités de le-bois.com:

- **le-bois.com** s'engage à réaliser l'inscription du **Client** dans un délai de 3 jours ouvrables après que toutes les informations préalables et l'intégralité du paiement de la commande aient été envoyées par **le Client** à **le-bois.com**.
- **Le-bois.com** s'engage à **supprimer tout contenu litigieux**.
- **Le-bois.com** réalise « l'actualité sur bloglebois.Com et le site le-bois.Com.
- **le-bois.com** s'engage à assurer la continuité du service pendant la durée pour laquelle la publication des informations concernant le produit ou service est souscrite sauf opérations de maintenance ou interruptions de services dues à la défaillance des réseaux de télécommunication.
- **Le-bois.com** s'engage à répercuter les modifications signalées par **le client** dans un délai de cinq jours ouvrables après les informations nécessaires aient été envoyées par **le client** à **le-bois.com**. Ce dernier se réserve le droit de supprimer tout contenu litigieux.